



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JEUDI 9 JUILLET 2020

CENTER PARCS ROYBON : QUELLE BELLE VICTOIRE !

Un contentieux de 11 ans avec de multiples rebondissements

Depuis les premières batailles juridiques, suivies de l'action en référé contre les autorisations administratives, permettant la destruction des espèces protégées et des zones humides de la forêt des Chambarans, les jugements favorables sur le fond au Tribunal Administratif de Grenoble puis à la Cour Administrative d'Appel de Lyon, la douche froide du Conseil d'Etat, les changements de définition des zones humides pour finir par le rejet de question prioritaire de constitutionnalité de Pierre et Vacances et abandon de la partie...

Cette guerre d'usure laisse exsangue la trésorerie des associations de protection de la nature...

La reconnaissance de l'importance majeure des zones humides

Ce conflit médiatisé a permis de mettre en avant le rôle majeur des zones humides dans un contexte de réchauffement climatique galopant. Leur rôle d'éponge lors des fortes précipitations permet de réduire l'intensité des crues, et la restitution progressive de l'eau stockée et épurée lors des épisodes de sécheresse évite les assèchs des cours d'eau.

Le rôle majeur des associations et des citoyens

Ce combat a mis en évidence le rôle majeur des citoyens et des associations dans la protection de l'environnement. La solidarité associative entre PSCSP et la FRAPNA, devenue FNE AuRA, et le soutien sans faille des donateurs ont fait la différence : le pot de terre a gagné contre le pot de fer !

Vers un tourisme durable

Cet abandon de Pierre et Vacances marque un tournant pour l'activité touristique. Gageons qu'elle se tournera vers un accueil à taille humaine et des activités centrées sur la nature et la production locale permettant le maintien d'une population active et des services plutôt que la destruction de ressources naturelles irremplaçables pour des emplois à temps partiel ne permettant pas une vie décente !

D'autres projets d'un autre temps nous attendent déjà ailleurs pour servir le ski artificiel, le tourisme de masse complètement déconnecté du territoire... A suivre en Maurienne très bientôt !

Contacts presse :

Eric Feraille, président de FNE AuRA : 06 22 23 42 33.

Francis Odier, président de FNE Isère : 06 72 92 70 20.

FNE AuRA est la fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement en Auvergne Rhône-Alpes. Elle est le porte-parole d'un mouvement de 220 associations qui compte 50 000 adhérents. Retrouvez-nous sur fne-aura.org, Facebook (@FNE.AURA) et Twitter (@fne_aura).